

1 - Etat d'avancement des actions Rivière

Travaux d'entretien de la végétation

Petits affluents rive droite du Rhône : L'élaboration du PPGRE, mission confiée à un stagiaire Clément DEME a été achevée le 12 août 2022.

Opération renouée du Japon

Entretien de l'opération pilote sur la Glueyre à St Sauveur : Intervention de l'équipe d'insertion du 23 au 27 mai, une prochaine intervention est prévue début septembre 2022.

Continuité : La demande de subvention FEDER est à déposer

Préparation du CCTP pour la consultation d'un maître d'œuvre qui sera en charge de l'élaboration de la phase PRO des projets et accompagnement pour la consultation des entreprises.

Petits aménagement anti-remontée Ecrevisses sur la Dunière

Echange avec Théo Duperray sur les projets d'aménagement sur la Dunière et la Glueyre pour éviter la montée des écrevisses.

Devis réceptionné de 1 740 € pour équiper 1 seuil (Dunière) au lieu de 1 000 € comme prévu au budget initialement, car prospection nocturne préalable nécessaire .

Le devis est validé par le bureau.

Visite de terrain à prévoir.

Intervention de Mme Anne TERROT-DONTENWILL : Boyon

Mme Anne TERROT-DONTENWILL se renseigne sur les niveaux actuels des cours d'eau du territoire et signale que le Boyon est en assec en aval de Saint-Vincent-de-Durfort.

L'épisode de sécheresse estivale et les niveaux actuels sont particulièrement préoccupants d'autant plus que ce type de phénomène est amené à se reproduire plus fréquemment dans le futur avec le changement climatique.

L'impact sur le milieu aquatique est très important, mais cela pose aussi le problème de la durabilité de la ressource pour l'eau potable. Il y a un risque de rupture de la distribution d'eau potable dans certaines communes.

Dès fin juin, la préfecture avait déjà prévu ce risque sur plusieurs communes d'Ardèche en prévoyant le recours à des remplissages de réservoirs par camion-citerne.

Elle précise que plusieurs sources sont taries sur la commune de Saint-Vincent-de-Durfort, et alerte le bureau sur l'importance de conflits d'usage autour de la ressource en eau.

Elle cite notamment le problème de l'usage excessif de l'eau fait par les campings de part et d'autre de l'Eyrieux à Saint-Vincent-de-Durfort et aux Ollières-sur-Eyrieux.

Ces campings se sont notablement agrandis ces dernières années et accueillent toujours plus de touristes et le développement des activités de parcs aquatiques et plus récemment des spas individuels, ce qui augmente considérablement la consommation d'eau alors même que l'Eyrieux est exceptionnellement déficitaire au droit de ces campings.

La question se pose alors de la compatibilité d'un tel tourisme avec la ressource en eau limitée du territoire en période estivale.

Un autre problème majeur est la qualité des eaux usées rejetées par ces campings et parfois directement sans traitement dans l'Eyrieux comme cela a été constaté à plusieurs reprises cet été.

Mis à part l'impact sur le milieu aquatique, plusieurs cas d'intoxication de baigneurs en aval de la zone des campings ont été rapportés.

Les services de la DDT /Police de l'environnement ont été informés et se sont rendus sur place, mais n'ont pas pu constater de rejets directs le jour de leur visite.

Mme TERROT-DONTENWILL a pu s'entretenir avec le sénateur M. Mathieu DARNAUD pour l'informer de ces problèmes.

La commune de Saint-Vincent-de-Durfort souhaiterait procéder à des analyses de qualité bactériologiques de l'Eyrieux pour quantifier l'impact de ces rejets.

Jean est chargé de trouver les coordonnées d'un laboratoire capable de réaliser ces analyses et de les transmettre à la commune.

Le laboratoire départemental de la Drôme est accrédité pour réaliser les prélèvements et les analyses. Les coordonnées de ce laboratoire seront transmises par mail.

Mme TERROT-DONTENWILL propose de définir nos règles prioritaires en termes de protection d'eau. Axer les futurs programmes du SMEC sur la protection de l'eau.

Communication

- **Animations scolaires**

Stéphanie informe le bureau que les campagnes scolaires ont été lancées : les réponses sont attendues pour le vendredi 16 septembre, une demande de l'école à Boffres (classe CE à CM) a déjà été reçue.

En partenariat avec le PNR, animation auprès des collégiens de la Voulte/Rhône lors de la manifestation "Nettoyons la nature" en septembre.

- **Animation grand public – PGRE "Sensibilisation"**

Fête de l'Ecologie prévue le dimanche 28 août à St Michel de Chabrilanoux.

Journée du patrimoine : le samedi 17 septembre à St Georges les Bains.

Samedi découverte, visite autour de l'Eyrieux le 1^{er} octobre à St Laurent du Pape.

Castagnades : le dimanche 16 octobre à St Pierreville et dimanche 30 octobre à Chalencon.

- **Animation pour les élus**

Visite chantier pilote prévu le lundi 26 septembre à 10h (sortie des élus), visite du chantier d'éradication de la renouée du Japon – Glueyre -St Sauveur de Montagut.

Cette visite sera suivie d'une commission communication dont l'ordre du jour portera sur : étude des demandes des écoles, réflexion sur les nouvelles actions à venir, etc.

- **Arrêtés sécheresse - PGRE "Sensibilisation" et "Règlementation"**

1/ Diffusion aux collectivités des documents récapitulatifs des restrictions d'eau en vigueur pour les collectivités/privés et agriculteurs suite aux arrêtés sécheresse.

2/ Réalisation d'un flyer sur les écogestes qui sera diffusé par Véolia avec la prochaine facture d'eau sur le territoire du Syndicat de Crussol Pays de Vernoux.

Le flyer sur les écogestes sera ajouté sur le livret communication du SPANC.

Zones Humides

- **Anniversaire de la signature de la charte ZH, SMEC organisateur**

Décision des élus en commission communication du 29/06

Grand public : sortie nature (prestataire) lors des Castagnades de Chalencon (octobre 2022).

Institutionnels : journée anniversaire au printemps 2023 à Devesset, date à fixer, organisation à prévoir.

Comité Technique Zone Humide prévu le 07/09/2022.

- **Plan de gestion ZH Pontet Bois Lacour à St Agrève**

Rapports réceptionnés, dernier COPIL à prévoir à la rentrée (septembre)

- **Animation foncière ZH de la Pireyre, Mars (CEN MO, SMEC dans COPIL)**

Réunion le 11/07/2022 par le CEN avec propriétaires et visite de terrain (tourbière boisée).

Valorisation

Sentier du Talaron

Mobiliers d'interprétation posés et réceptionnés,

Réalisation d'une carte topoguide (réceptionnée), un carnet de voyage (maquette réalisée, impression à venir).

Balisage réceptionné : pose à venir par la CAPCA et CCVE

Mobilier de confort : pose à venir par la CAPCA et CCVE.

Installation des 2 œuvres artistiques :

St Christol réalisé, Beauvène en cours d'installation.

Inauguration à prévoir avec les 4 communes, (lieux ? date ?).

2- SPANC

Etat d'avancement du SPANC

Le nouveau logiciel a été commandé, Emilie a eu en Visio, le technicien du logiciel, afin de s'organiser sur la mise en place effective du logiciel. L'installation du logiciel est prévue pour mi-octobre, (planning sera certainement revu, car problème pour la restitution des données initiales).

Réunions publiques réalisées le 26/07/2022 pour la Commune de St-André-en-Vivarais, et le 08/08/2022 pour la Commune de Mars.

Prochaine réunion publique à prévoir sur la Commune de Rochepaule fin octobre voire début novembre 2022.

Le SPANC avait fixé un objectif, celui de clôturer les campagnes qui ont commencé en mars 2022, sur les Communes d'Issamoulenc et St-Pierreville au 31 décembre 2022. À ce jour, concernant Issamoulenc 80.83% de contrôles ont été réalisés, reste à faire 19.17%. Pour St-Pierreville : 94% de réalisation et 6% reste à faire.

Tous les rapports n'ont pas été rédigés, Emilie propose de le faire sur le nouveau logiciel pour un gain de temps. Actuellement la priorité est la rédaction des diagnostics vente et l'instruction des dossiers dans le cadre des permis de construire.

Depuis juillet 2022, le SPANC fonctionne avec une technicienne suite au départ de Benjamin.

Facturation réalisée du 01/01/2022 au 25/07/2022 : 37 240 €, Facturation Majoration : 2 466 €, soit un total **au 23/08/2022 de 39 790 €.**

3 – Recrutement Contrat d'alternance affecté au SPANC

Mme Agnès QUENTIN NODIN explique :

Suite au départ de Benjamin, technicien SPANC, le SMEC a procédé à un appel à candidature pour le recrutement d'un technicien, n'ayant pas reçu de candidatures pour l'offre d'emploi, nous avons opté pour un contrat d'alternance suite à une candidature reçue et correspondant aux besoins du service.

Un entretien téléphonique a eu lieu en juillet 2022 avec Valérie Charvillat.

Un entretien d'embauche conduit par Mme QUENTIN et M.SERRE a eu lieu ce jour en présence de la candidate, Albertine était présente à l'entretien.

Le bureau donne un avis favorable pour recruter, dans le cadre d'un contrat d'alternance en remplacement de Benjamin.

4- Demande de financement d'un Contrat d'alternance auprès du CNFPT

Albertine informe le bureau sur une demande de prise en charge pour le financement du contrat d'alternance qui a été accordé par le CNFPT, le financement de la formation sera à la charge du CNFPT. Le SMEC prendra en charge que le coût salarial qui correspond à 53 % du SMIC.

4- Demande de disponibilité de Murielle PECHAIRE

Murielle (agent titulaire) embauchée à temps non complet soit 30h par semaine, à raison de 50% rivière et 50% SPANC, a envoyé par courrier, sa demande de disponibilité pour des raisons de convenance personnelle. Durée 1 an à partir du 01/09/2022.

Etant donné que c'est une demande de disponibilité, Murielle n'est pas obligé de solder ses congés d'après les informations reçues du centre de gestion.

Le bureau valide sa demande de disponibilité, un arrêté signé par le président et Murielle sera pris pour rendre exécutoire sa demande. Cet arrêté sera envoyé au centre de gestion à titre d'information.

6- Avenant Contrat du personnel

Le bureau valide le renouvellement du contrat d'Emilie au 01/09/2022 pour une durée de 1 an. Mise en place du RIFSEP au 01/01/2023 à tous les agents.

7- Questions diverses

- **Demande de subvention AE RMC**

Dossiers instruits acceptés :

Postes 2022, subvention prévisionnelle accordée : 100 525 € sur une dépense subventionnable prévisionnelle globale de 132 877 €, un acompte de 50% a été demandé au mois de juillet et encaissé fin août.

Travaux rivières (Mialan, PPGRE Affluents RD Rhône) et **Invasives** (Eco pâturage, Renouée St Sauveur et Seuils anti-remontée), subvention prévisionnelle accordée : 14 057 € sur une dépense subventionnable prévisionnelle globale de 43 036 €.

- **Demande de subvention CD07**

AR des demandes déposées en décembre 2021 et mars 2022 reçus.

Il faut redéposer le dossier Travaux rivière et Invasives, à priori financé à 40%.

Le département ne finance plus les actions communication.

L'Agence de l'Eau finance à 70% les actions communication actuellement menée, sauf le guide du jardinage (2 000 €).

La commission n'a pas travaillé sur le document, car attendait la confirmation des subventions. Ce sujet sera rediscuté lors de la prochaine rencontre afin de voir s'il faut prévoir une inscription au budget 2023.

Prochaine date réunion de bureau le 14/09/2022 à 17h00

Réunion de travail des élus le 18/10/2022 à 18h00.

